

4 CLÉS POUR FAIRE FACE À LA CRISE DE L'EAU

4 ENGAGEMENTS DES CANALISATEURS





Le sujet de la transition écologique est désormais incontournable pour les territoires qui sont tous confrontés d'une manière ou d'une autre aux changements climatiques : épisodes de sécheresse intense, épuisement de la ressource, violentes inondations, ...

Préserver la ressource en eau est devenu un enjeu écologique vital. Le gaspillage d'1 milliard de m³ chaque année n'est plus soutenable.

Face au nouveau modèle économique et social induit par la transition écologique, la profession des canalisateurs met en avant, dans ce Livret Bleu, des clés et des engagements pour faire face à la crise de l'eau en France.

Pierre Rampa
Président du syndicat des Canalisateurs



1 RENFORCER LA CONNAISSANCE DU PATRIMOINE POUR DES INVESTISSEMENTS EFFICACES

Enjeu

Ce qui n'est pas fait aujourd'hui, coûtera plus cher demain.

Le prix de l'eau doit être à la hauteur des enjeux et permettre de couvrir l'entretien et le maintien du patrimoine a minima, ainsi que son adaptation aux conditions climatiques et aux variations démographiques.

Les agences de l'eau jouent pleinement leur rôle pour financer les territoires.

Comment ?



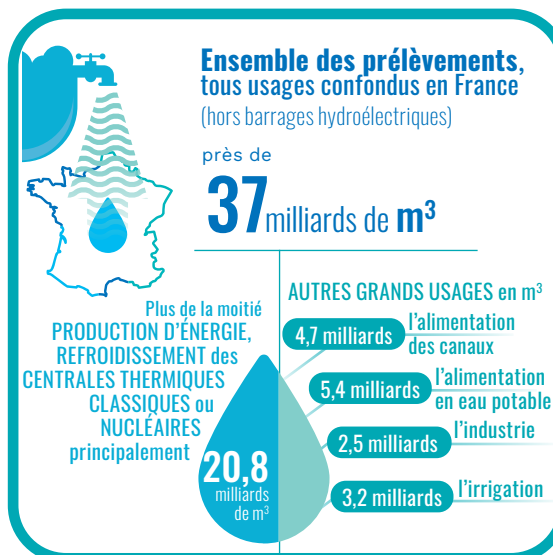
→ DÉVELOPPER L'INGÉNIERIE, LES ÉTUDES ET DIAGNOSTICS POUR CONCEVOIR DES PROJETS DE QUALITÉ

→ FAIRE DE LA GESTION DU PATRIMOINE UNE PRIORITÉ

Les réseaux d'eau représentent un **patrimoine invisible** de près de 1500 000 km de réseaux d'eaux, estimé à **300 Mds d'euros**.

Mais la **connaissance du patrimoine n'est que parcellaire aujourd'hui**.

RÉPARTITION DES VOLUMES D'EAU PRÉLEVÉS SELON LES USAGES



(sources BNPE 2019, Chiffres 2016)

→ ADAPTER LES RÉSEAUX AU CHANGEMENT CLIMATIQUE

Le dérèglement climatique augmente les **mouvements de sols** (gonflement ou dégonflement des argiles, glissements de terrain) et fragilisant les réseaux enterrés existants.

L'objectif

CHOISIR LES INVESTISSEMENTS POUR DES TERRITOIRES RÉSILIENTS

2 AMÉLIORER LA PERFORMANCE DES RÉSEAUX POUR UNE GESTION ÉCONOME DE L'EAU

1^{er} Enjeu

Près d'**1 milliard de m³ perdus** chaque année.

Des chiffres qui parlent :

- En France, **40 % du réseau date d'avant 1970**
- Un **taux moyen actuel de renouvellement de 0,67 %**, soit des canalisations renouvelées tous les 160 ans
- Une **durée de vie moyenne** d'une canalisation de l'ordre de **60 à 80 ans**.

Avec le **taux de fuite actuel estimé à environ 20 %**, c'est l'équivalent de la **superficie du lac d'Annecy** qui est perdu chaque année.



Comment

→ **RENOUVELER LES RÉSEAUX POUR AMÉLIORER LES RENDEMENTS**



L'étude économique mandatée par l'Union des Industries de l'Eau (UIE), d'octobre 2022, chiffre à **4,6 milliards d'euros** les besoins annuels supplémentaires **pour moderniser et décarboner les infrastructures de l'eau**, l'assainissement et du pluvial.

→ **SOUTENIR L'INNOVATION TECHNOLOGIQUE POUR AGIR RAPIDEMENT**

Prévenir les fuites permet d'économiser l'énergie nécessaire au traitement de l'eau.

- Différentes technologies de **surveillance** et de **gestion** sont là :
- Détecteurs de fuites
- Canalisations connectées
- Télégestion
- Sectorisation



2^e Enjeu

Le partage de l'eau est un défi avec de possibles conflits d'usages.

Comment ?

→ **SÉCURISER GRÂCE AUX INTERCONNEXIONS**



Il convient de renforcer la solidarité territoriale avec le maillage et de trouver des solutions communes pour :

- Maintenir l'alimentation en eau potable
- Continuer à assurer la **sécurité incendie**
- Faire face à une **pollution**
- Sauvegarder les autres usages

→ **DÉFINIR UNE STRATÉGIE TERRITORIALE**

L'eau devient un enjeu sanitaire, économique et politique.

→ Des solutions peuvent être trouvées ensemble pour préserver les nappes phréatiques et disposer de réserves d'eau communes...

La loi NOTRe (portant nouvelle organisation territoriale de la République de 2015) permet de **renforcer les solidarités territoriales**.

Plan pluriannuel d'investissement, Schéma directeur d'aménagement et de gestion des eaux, doivent mieux intégrer les enjeux liés aux réseaux.



3 RÉUTILISER L'EAU POUR ÉCONOMISER LA RESSOURCE NATURELLE

Enjeu

L'eau potable est trop précieuse pour n'être utilisée qu'une fois. Une baisse des prélèvements de 10 % est prévue d'ici à 2025 par le Gouvernement.

À condition de respecter les impératifs de protection de la santé publique et de l'environnement, les eaux non conventionnelles suivantes sont des ressources :

- Les **eaux usées traitées**
- les **eaux de pluie** (récupérées en aval de toitures inaccessibles au public)
- Les **eaux grises** (issues de la consommation domestique)

La réutilisation des eaux est possible



moins d'**1%** d'eaux usées rejetées par an, en France métropolitaine est réutilisé



20% de REUT* pourraient être exploités

80 % le sont en Israël, dont 71 % servent aux cultures, 8 % en Italie ou 14 % en Espagne (donnée CEREMA).

Comment ?

→ INFORMER ET SENSIBILISER

L'information des usagers pourrait permettre de lever les freins psychologiques et contribuer à la sobriété.

→ RÉCUPÉRER LES EAUX DE PLUIE

L'utilisation de réserve de substitution est une solution pour répondre aux multi-usages de l'eau. À titre d'information : 500 milliards de m³ d'eau apportés par la pluie et la neige en France (avec une évaporation de 300 milliards de m³).

→ CRÉER DES RÉSEAUX PRIMAIRES MULTI-USAGE

Ces réseaux optimisent les prélèvements tout en satisfaisant les usages : irrigation, alimentation en eau potable et industriels.

4 PROTÉGER LA RESSOURCE POUR PRÉSERVER LES SOLS ET LA BIODIVERSITÉ

Enjeu

La ressource est limitée et fragile

- La **compensation des fuites** se fait parfois au détriment de l'équilibre écologique des cours d'eau.
- Les canalisations **d'assainissement fuyardes** contaminent les milieux naturels.
- L'**artificialisation des sols** impacte les écosystèmes.

Comment ?

→ RECOURIR AU GÉNIE ÉCOLOGIQUE

Ce savoir-faire des entreprises permet d'intégrer la renaturation dans l'aménagement du territoire.

→ La **renaturation** est une solution qui permet de restaurer la biodiversité et les écosystèmes.

→ Des solutions peuvent être proposées pour infiltrer les eaux pluviales ou lutter contre l'**artificialisation** des sols.

Les ouvrages d'infiltrations des eaux pluviales et la lutte contre l'artificialisation des sols autorisent un meilleur rechargement des nappes phréatiques

→ INFORMER SUR LA VRAIE VALEUR DE L'EAU ET SA RARETÉ

Préserver la ressource en eau nécessite de communiquer sur sa rareté, son épuisement et la façon dont elle est collectée, distribuée.

L'information doit être donnée à tous et ce, dès le plus jeune âge dans les écoles.

L'eau est une ressource à protéger.



On peut vivre 30 jours sans manger... On ne peut vivre plus de 3 jours sans boire

L'été 2022, est le deuxième été le plus chaud observé en France depuis au moins 1900 avec un écart de +2,3 °C par rapport à la moyenne 1991-2020. L'été 2003 reste le plus chaud jamais mesuré en France avec une anomalie de température de +2,7 °C.

Selon Météo France, l'été 2022 et ses extrêmes météorologiques pourraient être la norme après 2050

Les micropolluants, du fait de leur toxicité et persistance présentent un risque pour tout organisme vivant. Leur traitement entraîne un surcoût annuel de 390 millions €.



Face à l'urgence, nous, canalisateurs, agissons déjà et nous engageons pour construire des réseaux durables et vertueux

NOS ENGAGEMENTS

1 CONSTRUIRE DES RÉSEAUX DURABLES ET PERFORMANTS

Comment ?



GRÂCE À LA QUALITÉ DES TRAVAUX RÉALISÉS

Reconnue par :

→ Le Label Canalisateur

Il est attribué aux entreprises spécialisées dans la pose ou la réhabilitation de canalisations qui en font la demande et qui répondent aux engagements Label Canalisateur. Formation, sécurité, démarches en matière d'environnement et de développement durable font partie des critères de délivrance de la commission paritaire et mixte.



→ L'identification professionnelle de la FNTP

Elle atteste de la capacité des entreprises à réaliser un ouvrage.

→ Les chantiers sous charte qualité

GRÂCE À LA QUALITÉ DES PRODUITS POSÉS

EN S'APPUYANT SUR DES ÉCO COMPARATEURS

Notamment SEVE, sur lequel le Syndicat travaille, afin de comparer, sur les mêmes bases, des variantes « environnementales » proposées par les entreprises.



2 PROPOSER DES SOLUTIONS ALTERNATIVES ET INNOVANTES

Pour optimiser le coût des travaux, éviter les dépenses inutiles, superflues et coûteuses, voire néfastes pour notre planète.

EN PROPOSANT DES TRAVAUX SANS TRANCHEE

→ Les nombreuses techniques de tubage, gainage, chemisage et forage permettent souvent d'entreprendre des travaux non envisageables autrement (passage sous voies ferrées, routes, rivières, forêts, bâtiments, dans rues étroites ou très urbanisées, ...), mais également :

• Améliorer l'acceptabilité des travaux :

- Moins de nuisances pour les riverains, les commerçants, les usagers de la route,
- Moins de gêne aux riverains, aux commerçants, aux usagers de la route,
- Moins de terrassements, moins d'engins, moins de camions,
- Moins de ressources naturelles consommées.

• Raccourcir les délais de réalisation

- Limiter l'empreinte écologique des chantiers (moins de poussières, d'engins, d'embouteillages, et donc moins de gaz à effet de serre).

Comment ?



EN PROPOSANT DES SOLUTIONS TECHNIQUES ET ORGANISATIONNELLES OPTIMALES

→ Permettre que l'argent de l'eau soit majoritairement consacré à la pose de canalisation.

EN APPLIQUANT LES CHARTES QUALITÉ



EN DÉPENSANT JUSTE

- Réduire les volumes de terrassement et éviter les surdimensionnements permet de diminuer les coûts des travaux qui ne sont pas dédiés à la pose de canalisations,
- Reconstruire les structures de chaussées à l'identique.

3 PARTICIPER À LA DÉCARBONATION

Comment ?

EN CONSTRUISANT DES CHANTIERS EXEMPLAIRES

Sur lesquels on émet **moins de CO₂** et on préserve les ressources naturelles de granulats en particulier.

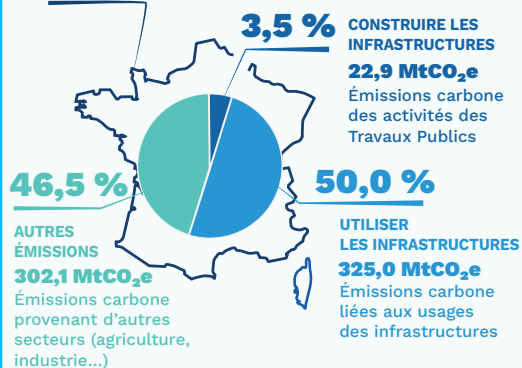
Concrètement

La profession s'est associée aux travaux de la FNTP avec Carbone 4 pour construire la trajectoire de réduction des émissions de CO₂ en ligne avec l'Accord de Paris sur le climat et la Stratégie Nationale Bas Carbone :

- 40 % des GES en 2030 et neutralité carbone en 2050.**

650,0 MtCO₂e

Émissions carbone de la France



L'ensemble de ces calculs prend en compte à la fois les émissions carbone ayant lieu sur le territoire français, ainsi que les émissions dites « importées » (matériaux et matériels produits hors du territoire national).

** GES = Gaz à Effet de Serre

EN DÉPLOYANT LES ÉCOGESTES SUR TOUS LES CHANTIERS

Répondre au défi de la gestion de la ressource en eau, nécessite **un engagement exemplaire de la part de tous les acteurs, par le biais de bonnes pratiques.**

Sur les chantiers et dans leurs entreprises, les canaliseurs éteignent les lumières, baissent le chauffage, font attention à la consommation de papier, utilisent des fontaines à eau.

DES PISTES DÉJÀ MISES EN ŒUVRE

- Pose des fournitures et des matériaux locaux produits ou fabriqués au plus près des chantiers
- Éco-parkings
- Éco-conduite
- Co-voiturage
- Véhicules limitant les GES (à hydrogène ou électriques)
- Réflexion sur les énergies vertes (bio-gaz)
- Pose d'éco-comparateur sur les produits posés
- Engagement dans la RSE (notamment le PARCOURS RSE TP)

L'objectif

une tranchée propre

4 SE MOBILISER POUR SAUVER L'EAU ET LES MILIEUX NATURELS

Nos métiers font partie de la solution

Comment ?

EN RÉALISANT DES CHANTIERS SOBRES EN EAU

→ Les canaliseurs préservent l'eau sur leurs chantiers et sur leurs sites, en luttant contre le gaspillage et en stockant l'eau pluviale.

EN PRÉSERVANT LES MILIEUX NATURELS PAR DES CHANTIERS PROPRES

→ Éradication des rejets non traités aux milieux naturels,

EN SUPPRIMANT LES DÉCHETS À LA SOURCE

- Réduction des volumes de déblais grâce à l'optimisation de tranchées ou aux techniques alternatives (travaux sans tranchée, ...),
- Collaboration avec les fournisseurs pour limiter le recours aux emballages,
- Diminution du nombre de bouteilles plastiques.

EN ENCOURAGEANT L'UTILISATION DE MATÉRIAUX RECYCLÉS POUR LE REMBLAIEMENT DES TRANCHÉES

- Avec la **volonté de valoriser 70 % des déblais** extraits des tranchées conformément aux exigences de la Loi Transition Énergétique Croissante Verte (TECV) en s'appuyant sur le réemploi, le recyclage ou la réutilisation,
- Au travers de la marque **Recycleurs des Travaux Publics**.



Préservation du milieu aquatique (notamment : mise en place de bassin de décantation pour limiter les rejets d'eaux chargés de Matières en suspension, kits anti-pollution, barrages mobiles, rapprochement auprès d'associations locales, ...).

Réemploi et recyclage sont des **solutions essentielles** pour réduire l'utilisation de matières premières et limiter les émissions de CO₂ liées à la construction d'infrastructures.

- Sensibilisation des salariés lors de leur recrutement et tout au long de l'année, par des actions, comme la **Fresque du climat**,
- Utilisation des engins fonctionnant avec des huiles hydrauliques biodégradables.

EN INTERVENANT DANS LES ÉCOLES

En France

Les déchets inertes représentent près de **70 %** du tonnage des déchets produits

Moins de **60 %** des matériaux de remblai sont issus du réemploi ou du recyclage

97 % des déchets des Travaux Publics sont des déchets inertes

LES CANALISATEURS « ACTEURS POUR LA PLANÈTE »

POUR RELEVER LES DÉFIS DU CHANGEMENT CLIMATIQUE



Ce **Livret Bleu** démontre l'engagement des canalisateurs dans le développement durable des territoires.

En concevant et construisant des réseaux durables et performants, puis en déployant des solutions efficaces et vertueuses permettant de gérer l'eau et les déchets, de sauvegarder la biodiversité et d'économiser l'énergie, les canalisateurs **contribuent activement à préserver, sécuriser et renouveler la plus précieuse des ressources.**

Force de propositions, les canalisateurs jouent un rôle de premier plan pour offrir aux citoyens un approvisionnement en eau de qualité et pour relever durablement un défi écologique crucial pour les générations futures.

**LES
CANALISATEURS**
ACTEURS DES RÉSEAUX DURABLES

« Les Canalisateurs » est une organisation professionnelle, membre de la Fédération Nationale des Travaux Publics. Elle fédère, représente et appuie 330 entreprises de toutes tailles spécialisées dans la pose et la réhabilitation de canalisations d'eau potable, d'eaux usées, d'irrigation, de gaz et de fluides divers.

LES CANALISATEURS

9, rue de Berri – 75008 PARIS

01 45 63 26 08

*nous
sauvons l'eau !*